

En évoquant ta mémoire, Cher Etienne, les doyens Yves POULLET et Marc NIHOUL, exprimons, au-delà de notre sentiment personnel, celui de notre Université, l'Université de Namur, 'ta' Faculté, mais surtout des milliers d'anciens', qui, au-delà de l'enseignant 'magistral' dans tous les sens du terme, ont estimé l'homme qui, souvent pour eux, a incarné et continue à incarner le droit et ses vertus. Nombreux sont les témoignages d'affection, unanimes, que nous recevons tous les jours depuis la triste nouvelle de ta disparition.

Pendant les 30 ans de sa carrière à la faculté de droit, Etienne CEREXHE fut professeur, doyen, directeur d'un centre de recherches mais aussi, chef de cabinet, sénateur, consul honoraire du Burkina Faso et juge à la Cour constitutionnelle

C'est lors du lancement de nouvelles candidatures en droit en 1967 que les autorités des Facultés Notre-Dame de la Paix ont sollicité ce juriste, docteur en Droit et, alors, fonctionnaire aux Communautés européennes. Etienne était appelé à une belle carrière dans cette institution Pour créer, au moment où le Droit quittait la faculté de philosophie et lettres, une faculté de droit à Namur. La faculté de droit de Namur. Etienne enseignait alors déjà un cours dans la faculté de sciences économiques et le RP Joset, administrateur délégué des FNDP, l'avait remarqué. Etienne n'hésita pas. Le goût qu'il avait pour la pédagogie explique sans nul doute un choix que certains auraient pu penser déraisonnable. Le duo de personnalités complémentaires qu'il a formé avec Pierre MAON a inventé et tenu la barre de la Faculté pendant plus de 20 ans. Ils se sont entourés de personnalités riches, venant d'horizons divers et motivées comme lui de ce goût pédagogique et du souci de l'étudiant.

Etienne est un bâtisseur et un innovateur. C'est autour de cette volonté profonde d'innovation qu'il a construit notre faculté de droit et sans doute, cette volonté réalisée explique le succès rapide de cette faculté devenue au terme de son décanat, la faculté la plus nombreuse de la Communauté Wallonie-Bruxelles. En particulier, on pointe, en première année, un système d'encadrement original de l'étudiant, où les étudiants par groupe d'une vingtaine se retrouvaient autour d'un 'assistant', pour découvrir autrement la matière enseignée magistralement ; en seconde année de 'candidatures', l'obligation, en outre, pour chaque étudiant de rédiger un travail de droit et de le défendre devant un jury que lui-même présidait. Etienne était un organisateur né. Il était soucieux, en outre, d'écouter le point de vue critique des étudiants lors de séances de Commission de contact, qu'il animait à la recherche d'une pédagogie toujours meilleure.

Ainsi, une faculté moderne s'installe Rue Ernotte, en 1967, dans des lieux austères et d'un autre âge. 6 ans après, elle trouve au 5 Rempart de la Vierge, des bâtiments à l'architecture audacieuse mais parfaitement en réponse aux besoins qu'Etienne assigne à 'sa' faculté', regroupée autour d'un point central : ce qu'il appelle le 'laboratoire' des juristes : la bibliothèque.

A la fin des années 1970, à la demande de la coopération belge, Etienne CEREXHE fonda l'Ecole Supérieure de Droit de Ouagadougou. Autre défi sur un autre continent, dans un pays pauvre, celui des 'hommes intègres', qui comptait sur la formation de juristes capables de mettre sur pied une réglementation à la hauteur des espoirs de développement de la population Etienne releva ce défi. Il fit preuve de qualités diplomatiques et mit ses réseaux de relations au service de ce pays. Il entraîna notre faculté dans cette aventure et des années après, l'Université de Ouaga se souvient, avec émotion, du legs de cet homme jamais fatigué, toujours en projets et amoureux de leur pays,

Il quittera son poste de Doyen de la faculté en 1987 pour se consacrer à sa carrière politique. En 1996, il accéda à l'éméritat à l'occasion d'une cérémonie émouvante ayant pour thème « La Loyauté », un thème qui le caractérise bien et dont l'inscription dans la Constitution de notre Etat fédéral, doit beaucoup à cet homme, alors sénateur coopté. Ses anciens collègues et étudiants, tous émus, lui ont rendu un vibrant hommage à l'occasion des 50 ans de la Faculté en 2017.

Sans pouvoir être présent physiquement, ni même virtuellement comme on le vit aujourd'hui, mais bel et bien réellement par l'esprit qu'il a semé en chacun de ses anciens étudiants présents pour la circonstance, il a ponctué l'appel de la soirée « au droit citoyen » d'un magistral point d'exclamation !

Les anciennes et anciens gardent de cet enseignant hors-pair le souvenir d'un homme sévère et juste. Elles et Ils se rappellent de l'entrée de 'Ce Rex' (c'est ainsi que des générations d'étudiants l'ont surnommé avec respect) dans l'auditoire, le Code sous le bras, qu'il jetait sur la table tout en prononçant ' Mesdemoiselles, Messieurs'. L'interrogation de quelques étudiants, il connaissait les noms de chacun par cœur, faisait régner dans l'auditoire une angoisse certaine, pendant que défilaient, à grands gestes et au tableau, écrits à la craie d'une main nerveuse, les titres, chapitres, articles, paragraphes, grand A, qui rythmaient un enseignement dont chacun reconnaissait la qualité. « Tu sors du cours, t'as tout compris ».

Nous n'oublierons pas, cher Etienne, ta voix de stentor qui déclamait ta passion contagieuse du Droit. A tes lèvres, le Droit s'impose comme une vertu celle de la Justice, une vertu qui transcende l'institutionnel mais n'échappe jamais à la rigueur du raisonnement. Merci, Etienne, d'avoir été ce Maître. Tu mérites infiniment notre estime. Nous souhaitons le proclamer à vous, sa famille, à l'heure des au-revoir.



En souvenir du

Baron
Etienne CEREXHE
veuf de
Madame Myriam CEREXHE

Né à Schaerbeek
le 18 avril 1931
et décédé à Woluwe-Saint-Lambert
le 24 juin 2020.

*« N'allez pas là
où le chemin peut mener.
Allez là où il n'y a pas de chemin
et laissez une trace. »*

Ralph Waldo Emerson